

# SST initial – Fiche de présentation

Arrêté et agrément	Habilitation de l'INRS numéro : 1485222/2020/SST-01/O/10
Lieu	08 Rue du Pavillon, 49070 Beaucouzé Rez-de-Chaussée et accessible aux PSH
Modalité pédagogique	Cours magistral et démonstratif avec pour support Power Point, exercice(s) de mise en application et le matériel nécessaire en adéquation avec les exigences de l'INRS.
Prérequis	Aucun prérequis
Modalité d'accès	Nous contacter
Délais d'accès	Notre calendrier : <a href="https://www.logiciel-galaxy.fr/catalogue-AJL_Formation.html">https://www.logiciel-galaxy.fr/catalogue-AJL_Formation.html</a> Si une formation n'apparaît pas sur notre site aux dates que vous souhaitez, n'hésitez pas à nous contacter afin de pouvoir échanger sur la possibilité d'ouvrir une formation en fonction de vos besoins.
Programme et contenu	Durée: La formation se déroule sur 2 jours pour un volume total de 14 heures de cours.  Elle est composée de deux grands thèmes: - Thème 1: Intervenir face à une situation d'accident du travail - Thème 2: Mettre ses compétences de SST au service de la prévention de l'entreprise et/ou de l'établissement  Attention: La formation initiale ne peut pas se faire de manière décomposée, Examen compris.
Modalité d'examen	Le candidat doit satisfaire les attentes du formateur concernant l'épreuve pratique.  Attention: Si le candidat n'a pas été reçu à l'examen, la formation devra être repassé.
Parcours et débouchés	Ainsi, après avoir effectué au sein de notre centre de formation les 14 heures de cours prévues au programme et avoir réussi l'épreuve, cette formation vous permettra d'être titulaire du certificat sauveteur secourisme du travail.
Spécialisation et suite possible	MAC SST tous les deux ans
Tarif	Nous consulter
Accès handicapé	Nous contacter
Contact	aj2lformation.secretariat@gmail.com ou 06-12-69-43-58

Création le 14/06/2021

Mis à jour le : 20/06/2021



# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

#### PUBLIC CONCERNÉ

Salariés de tout secteur, demandeur d'emploi, indépendant...

## PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire pour suivre la formation Sauveteur Secouriste du Travail

## THÉMATIQUES DE LA FORMATION

Ces 2 thèmes sont conjointement liés, les sujets développés lors de la formation rendent le SST plus conscient des conséquences de l'accident, plus motivé à adopter un comportement préventif et ainsi faire progresser la prévention dans l'entreprise.

#### Thème 1: Intervenir face à une situation d'accident du travail:

- Situer le cadre juridique de son intervention dans et en dehors de son entreprise
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la (les) victime(s)
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation dans l'entreprise
- Secourir de manière appropriée

# Thème 2 : Mettre ses compétences de SST au service de la prévention de l'entreprise et/ou de l'établissement :

- Comprendre les enjeux de la prévention
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan organisationnel de la prévention

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation essentiellement pratique Échanges entre formateur et participants Démonstrations par le formateur Ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir Mises en situation, quiz.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Matériel de simulation conforme aux recommandations de l'INRS dont mannequins adultes, enfants et nourrissons, défibrillateurs Supports visuels (ordinateur et vidéo projecteur) Plan d'intervention S.S.T / Plan de prévention

#### INTERVENANT

Formateur titulaire du certificat INRS « Formateur SST » en cours de validité

### DURÉE

2 jours (14 heures)

#### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Formation: groupe de 4 à 10 personnes

#### **EVALUATION & VALIDATION**

Un certificat de SST sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable selon les critères de certification de l'INRS. Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est valable 24 mois.

Une formation de Maintien et Actualisation des Compétences est requise tous les 24 mois.

#### **OBJECTIFS**

A l'issue de la formation, le participant sera capable:

D'intervenir
efficacement face à une
situation
d'accident du travail en
portant secours à la ou les
victime(s).

D'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques pro<u>f</u>essionnels.



## PROGRAMME: Sauveteur Secouriste du Travail

PROGRAMME DE FORMATION : 14 HEURES

#### ACCUEIL ET PRESENTATION

#### Thème 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident

#### Situer le rôle du SST lors de son intervention dans et en dehors de son travail :

- Cadre juridique dans lequel le SST intervient (code du travail, code pénal...)
- La limite d'intervention du SST dans l'entreprise
- L'articulation de son action avec les autres intervenants

#### Réaliser une protection adaptée

Examiner la (les) victime(s) en recherchant des signes que la vie de la (les) victime(s) est (sont) menacée(s)

Faire alerter ou alerter en respectant les procédures internes de l'entreprise et/ou de l'établissement Secourir de manière appropriée :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime répond et se plaint : d'un malaise, d'une brûlure, d'une douleur empêchant certains mouvements et d'une plaie.
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

# Thème 2 : Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

#### Identifier son rôle dans l'organisation de la prévention de l'entreprise :

- Appréhender des notions de base en matière de prévention (définir un accident du travail, une maladie professionnelle et en comprendre les enjeux...)
- Décrire le mécanisme d'apparition du dommage
- Les acteurs de prévention internes et externes

#### Repérer des situations dangereuses dans son environnement de travail pour :

- Contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention.
- Définir des actions de prévention permettant d'éviter ou de limiter des atteintes à la santé (principes généraux de prévention)
- Informer des actions éventuelles par les moyens mis en œuvre dans l'entreprise (procédure interne, fiche remontée d'information...)

#### Thème complémentaire : Risque spécifique

- Tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base
- L'avis du service de santé au travail dans ce domaine est particulièrement important.
- Le contenu de ce thème et le temps éventuellement (nécessaire au-delà des 14 heures) sont laissés à l'initiative du médecin du travail mais peuvent être enseignés par le formateur